



Communiqué de presse – 30 juin 2025

FSDV : réalisation du rapprochement avec le Groupe BMG

FSDV (ex FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS – Euronext Paris – FR0000031973 – la « Société » – FAYE (ancien mnémonique) – FSDV (nouveau mnémonique)) annonce ce jour la réalisation définitive de son rapprochement d'entreprises avec le Groupe BMG, permettant l'émergence d'un groupe français coté sur Euronext Paris dans le secteur de l'immobilier.

Réunion des organes de la Société

L'assemblée générale mixte de la Société s'est tenue ce jour sous la présidence de Monsieur Xavier BOUTON, Président du Conseil de surveillance.

L'assemblée générale mixte a adopté toutes les résolutions proposées et, en particulier, a :

- (i) approuvé l'apport en nature (l'« **Apport** ») par Messieurs Louis et Nicolas RAME de 179.998 actions de la société OPUPELUS, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au Bois Montbourcher – 49220 Chambellay, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Angers sous le numéro 392 057 295,
- (ii) approuvé :
 - a. la modification de l'objet social,
 - b. l'adoption de la dénomination sociale « FSDV »,
 - c. le transfert du siège social au Bois Montbourcher – 49220 Chambellay,
 - d. l'institution d'un seuil de franchissement de seuil statutaire fixé à 2%,
 - e. la suppression de la clause statutaire excluant l'application du droit de vote double légal (pour les actions détenues au nominatif depuis au moins deux ans),
 - f. la modification de l'exercice social, et
 - g. la refonte des statuts,
- (iii) approuvé la désignation de Madame Karine FENAL en qualité de membre du Conseil de surveillance, en remplacement de Madame Inga FENAL, démissionnaire.

Le résultat complet des votes est disponible sur le site internet de la Société (<https://fsdv.fr/>).

Le Conseil de surveillance de la Société s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale mixte et a :

- (i) nommé Madame Karine FENAL en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance,
- (ii) acté la démission de Madame Karine FENAL de ses mandats de membre et de Président du Directoire,
- (iii) acté la démission de Monsieur Alain PERON de ses mandats de membre du Directoire et de Directeur Général,
- (iv) nommé Monsieur Louis RAME en qualité de membre et de Président du Directoire,
- (v) nommé Monsieur Nicolas RAME en qualité de membre du Directoire et de Directeur Général,
- (vi) adopté un règlement intérieur (disponible sur le site internet de la Société (<https://fsdv.fr/>)).

A l'issue de la réunion du Conseil de surveillance, le Directoire, nouvellement composé, s'est réuni et a :

- (i) constaté la levée des conditions suspensives de l'Apport,
- (ii) constaté la réalisation définitive de l'Apport, et
- (iii) constaté la refonte des statuts décidée sous condition suspensive par l'assemblée générale mixte de la Société.

Actionnariat de la Société

Compte tenu de la réalisation de l'Apport, le capital et les droits de vote de FSDV sont désormais répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques	% des droits de vote théoriques	Nombre de droits de vote réels	% des droits de vote réels
Louis RAME	7.142.834	49,48%	7.142.834	49,29%	7.142.834	49,42%
Nicolas RAME	7.142.834	49,48%	7.142.834	49,29%	7.142.834	49,42%
Karine FENAL	24.730	0,17%	49.460	0,34%	49.460	0,34%
MINERVA ¹	18.404	0,13%	36.808	0,25%	36.808	0,25%
Inga FENAL	4.035	0,03%	8.070	0,06%	8.070	0,06%
SOFINA	28.559	0,20%	28.559	0,20%	0	0,00%
Auto-détention	8.000	0,06%	8.000	0,06%	0	0,00%
Flottant	66.522	0,46%	73.510	0,51%	73.510	0,51%
TOTAL	14.435.918	100 %	14.490.075	100 %	14.453.516	100 %

Pour rappel, par décision en date du 5 juin 2025, l'AMF a octroyé à Messieurs Louis et Nicolas RAME une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique sur les titres FSDV, du fait du franchissement en hausse des seuils de 30% du capital et des droits de vote de FSDV résultant de la réalisation de l'Apport, sur le fondement des dispositions de l'article 234-9 3° du règlement général de

¹ Société contrôlée par Madame Inga FENAL

l'AMF (« Opération de fusion ou d'apport d'actifs soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires »).

Il est précisé que l'intention du groupe est de reconstituer un flottant de 15 à 20 % dans un horizon de 24 mois.

Nouvelle gouvernance de la Société consécutives à la réalisation de l'Apport

Consécutivement à la finalisation de l'opération d'Apport, la Société est renommée FSDV et son nouveau mnémonique est FSDV.

Le capital social de la Société est constitué de 14.435.918 actions. Son siège social est déplacé au Bois Montbourcher – 49220 Chambellay.

La gouvernance de la Société est désormais organisée comme suit :

1. Directoire :
 - Monsieur Louis RAME – membre du Directoire, Président du Directoire
 - Monsieur Nicolas RAME – membre du Directoire, Directeur Général

2. Conseil de surveillance :
 - Monsieur Xavier BOUTON – membre du Conseil de surveillance, Président du Conseil de surveillance
 - Madame Karine FENAL – membre du Conseil de surveillance, Vice-Président du Conseil de surveillance
 - Monsieur Stéphane REZNIKOW – membre du Conseil de surveillance

L'exercice social de la Société ouvert le 1^{er} avril 2025 sera clôturé le 31 décembre 2025. A l'issue de celui-ci, les exercices sociaux débiteront le 1^{er} janvier et s'achèveront le 31 décembre de chaque année.

A propos de FSDV

FSDV, industriel de l'immobilier - anciennement Groupe BMG - est une entreprise familiale indépendante qui développe une stratégie innovante et intégrée au service des entreprises et des territoires. FSDV inscrit son action dans la continuité d'un héritage industriel porteur de plus de 300 ans d'innovation, de rigueur et savoir-faire français.

À la croisée de la performance environnementale et de l'évolution des usages du bâtiment, FSDV intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur immobilière : depuis l'acquisition du foncier jusqu'à la gestion locative, la location d'espaces de travail, en passant par la conception, la construction et l'animation des lieux.

Son modèle repose sur trois métiers complémentaires :

- **La foncière BMG**, qui combine gestion d'un patrimoine de 800 000 m² répartis sur 160 sites et développement de projets neufs ou requalifiés, en lien avec les besoins utilisateurs,
- **La construction hors site, portée par CIR PREFA**, manufacture experte en préfabrication béton depuis 70 ans, et
- **Le coworking et les bureaux opérés, avec la marque B'CoWorker**, présente dans 22 sites en France, proposant des solutions flexibles et clés en main.

Présent dans la plupart des régions métropolitaines, le groupe s'appuie sur un important maillage territorial, avec des implantations à Bordeaux (Le Spi ou le Bridge), Sophia-Antipolis (Arcole), Lille (Imaginarium), Marseille (Parc de la Renardière), Strasbourg (Le Twins) encore à Angers (Le Trigone).

Contact

Perrine JACQUET – p.jacquet@groupe-bmg.fr

Contacts presse :

FSDV (Anciennement Groupe BMG) – Image7 :

Nathalie Feld – 06 30 47 18 37 – nfeld@image7.fr

Anatole Flahault – 01 53 70 74 26 – aflahault@image7.fr